



RÉGIONALE BEACH SOCCER 2026

20 et 21 juin 2026

SOMMAIRE



01

Contexte

02

Organisation

03

Formats

04

Administratif

01

Contexte

Contexte

Compétition Masculine

- Organisé par LFHF, le Régional Beach Soccer masculin est une compétition Régionale dirigée par le service Compétitions de la Ligue.
- Une finale à 6 équipes sera organisée et se déroulera sur un week-end.
- *Le vainqueur de la Finale Régionale sera désigné comme CHAMPION régional.*

Contexte

Compétition Féminine

- Organisé par LFHF, le Régional Beach Soccer féminin est une compétition Régionale dirigée par le service Compétitions de la Ligue.
- Une finale à 4 ou 6 équipes sera organisée et se déroulera sur un week-end.
- *L'équipe vainqueur de la Finale Régionale sera désignée comme CHAMPIONNE régionale.*

02

Organisation

Organisation générale

- La LFHF est responsable de l'organisation générale de la finale du Régional Beach Soccer.
- Elle valide l'engagement des équipes (*date limite des engagements fixée au 31 mai 2026*) et définit le règlement de la compétition.

Cahier des charges

Terrain de jeu

- Les rencontres de la Finale du RBS se dérouleront sur le terrain permanent de l'US Blaringhem.

Format Epreuve

- Le format sera établi en fonction du nombre d'équipes engagées
- La Finale du RBS se déroulera sur les 20 et 21 juin 2026 pour les garçons et pour les filles

Sportif

- 4 équipes minimum
- 2 arbitres officiels par match
- Matches de 3 x 12 minutes
- 2 matches maximum par équipe et par jour

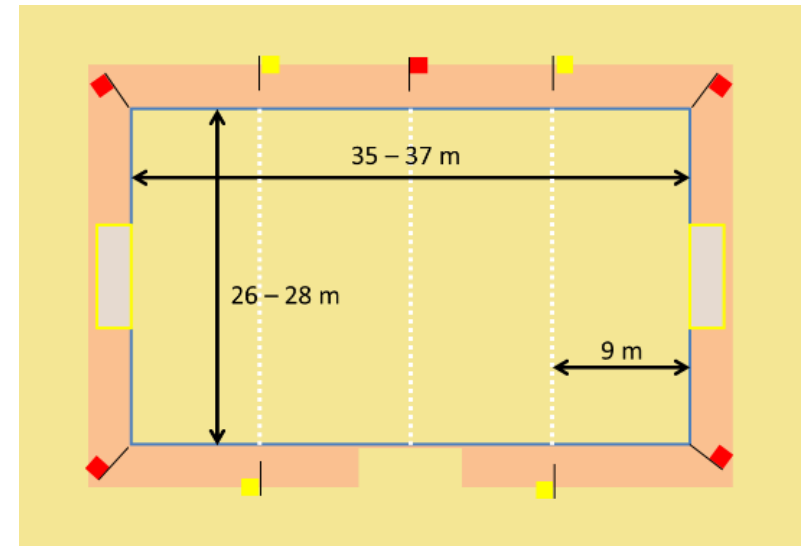
Financement

La Finale du RBS est à la charge de la Ligue.

Hébergement - Restauration

Les équipes auront la possibilité de dormir sur place (Camping de la commune)

Les repas du samedi midi et du dimanche midi sont pris en charge par la Ligue



03

Formats

Cahier des charges

Terrain de jeu

- Les rencontres de la Finale du RBS se dérouleront sur le terrain permanent de l'US Blaringhem.

Format Epreuve

- Le format sera établi en fonction du nombre d'équipes engagées
- La Finale du RBS se déroulera sur les 20 et 21 juin 2026 pour les garçons et pour les filles

Sportif

- 4 équipes minimum
- 2 arbitres officiels par match
- Matches de 3 x 12 minutes
- 2 matches maximum par équipe et par jour

Financement

La Finale du RBS est à la charge de la Ligue.

Hébergement - Restauration

Les équipes auront la possibilité de dormir sur place (Camping de la commune)

Les repas du samedi midi et du dimanche midi sont pris en charge par la Ligue

Format Masculin

Finale Régionale à 6 équipes – 2 jours de compétition

Finale régionale – format à 4 équipes minimum obligatoire

Organisation
Ligue

Phase régionale

- La Ligue des Hauts de France organise une Finale Régionale Beach Soccer.
- La Finale du RBS réunira au moins 4 équipes et au maximum 6 équipes, et se déroulera sur 2 journées le week-end du 20 et 21 juin 2026.
- A l'issue de la compétition, 1 équipe sera désignée Championne Régionale 2025/2026.

Format Féminin

Finale Régionale à 4 équipes – 2 jours de compétition

Finale régionale – format à 4 équipes maximum obligatoire

Organisation
Ligue

Phase régionale

- La Ligue des Hauts de France organise une Finale Régionale Beach Soccer.
- La Finale du RBS réunira au maximum à 4 équipes, et se déroulera sur 2 journées le week-end du 20 et 21 juin 2026.
- A l'issue de la compétition, 1 équipe sera désignée Championne Régionale 2025/2026.

04

Administratif

Annexes à retourner

Fiche d'engagement club

- A remplir par le club et à retourner par mail
- Préciser les noms, prénoms et numéros de licences des 20 joueurs/joueuses potentiellement susceptibles de participer à la compétition avec le club engagé. Ces derniers ne pourront pas participer à la dite compétition avec un autre club.
- Possibilité d'inscrire sur la liste **3 joueurs/joueuses maximum appartenant à un autre club.**
- Fiche d'engagement à retourner à la Ligue pour le 31 mai 2026 :
 - Direction compétition : fmuyll@lfhf.fff.fr en copie à CTD DAP, référent Beach soccer : bhochart@cotedopale.fff.fr

Conditions de participation

- Les feuilles **de match** sont limitées à l'inscription de 14 personnes maximum (dont 12 joueurs maximum et 1 encadrant minimum). Voir [*Licences et qualification des joueurs*](#) ci-dessous.
- **Licences et qualification des joueurs/joueuses :**
 - Le Régional Beach Soccer est ouvert aux joueurs/joueuses de catégorie Senior à laquelle peuvent également participer les joueurs de catégorie U17, U18 et U19, par exception à l'article 12.2 du Statut du Football Diversifié et dans le respect des conditions définies à l'article 73 des Règlements Généraux FFF.
 - Les joueurs/joueuses doivent être titulaires d'une licence enregistrée **avant le 30 avril** de la saison en cours, au sein du club avec lequel ils participent au Régional Beach Soccer, et dont la durée de validité s'étend jusqu'à la fin de l'épreuve. La règle étant la même concernant les 3 éventuels joueurs ou joueuses appartenant à un autre club.
 - Il doit s'agir d'une licence de joueur Amateur (Libre, Beach Soccer, Futsal, Football d'Entreprise, Loisir). Un joueur/joueuse ne peut participer à la compétition que pour un seul club.
- Les arbitres exigent la présentation des licences et vérifient l'identité des joueurs avant chaque match.
- Un joueur ne présentant pas de licence peut participer au match sous réserve de respecter les dispositions de l'article 141.1 des Règlements Généraux de la FFF.
- Les dispositions de l'article 151 des Règlements Généraux ne sont pas applicables. Néanmoins, il est interdit pour tout joueur de participer le même jour à plus de 2 matchs de Beach Soccer.



MERCI

CONTACT : bhochart@cotedopale.fff.fr - tél 03.21.46.98.95 – 06.71.87.97.86